

Échos du Conseil Municipal

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU LUNDI 5 JUILLET 2021

• VENTE D'UNE PARCELLE À MONSIEUR ET MADAME RYO/ GALLARD

Cession d'une superficie 11 m² au prix de 5€/m². Décision adoptée à l'unanimité.

• EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE KEROURVOIS II - RÉTROCESSION À QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

Dans le cadre de la perspective d'extension de la Zone d'Activités de Kerourvois II, la Ville s'était portée acquéreur en 2010 de la parcelle A 687 pour le prix de 50 000€. Aujourd'hui, la phase d'extension de la zone va être rendue opérationnelle et il est nécessaire de rétrocéder la parcelle A 687 à Quimper Bretagne Occidentale pour le même montant. Décision adoptée à l'unanimité.

• PLATEFORME D'INSTRUCTION COMMUNAUTAIRE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Renouvellement de la convention avec Quimper Bretagne Occidentale relative à l'instruction et la dématérialisation des autorisations d'urbanisme. Décision adoptée à l'unanimité.

• DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DES ANCIENS LOCAUX DE LA MAIRIE

Suite au déménagement des services administratifs dans les nouveaux locaux de la mairie le 30 mars, les anciens bâtiments seront déclassés du domaine public communal afin de poursuivre l'aménagement du Bourg. Décision adoptée à l'unanimité.

• HORAIRES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du Maire qui dispose de la faculté de prendre des mesures de limitation du fonctionnement compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes. Le conseil autorise le Maire à prendre les arrêtés précisant les modalités d'application.

Décision adoptée à 23 voix pour, 5 abstentions (E. DORIOL, I. BARBEY, N. CHEREL, A. LE GRAND, F. HOURMANT).

• SDEF – CONVENTION FINANCIÈRE POUR DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ENTRE CROAS SPERN ET PONT BANAL

25 candélabres seront installés entre Croas Spern et Pont Banal pour un montant de 89 500€ HT dont une prise en charge par le SDEF à hauteur de 9 375€. Décision adoptée à l'unanimité.

• CIMETIÈRE : APPROBATION DE LA DÉCLARATION N°1 EMPORTANT LA MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le conseil municipal a approuvé le 7 décembre 2020 l'avant-projet d'agrandissement du cimetière. L'enquête publique s'est déroulée du 29 mars au 30 avril. Après avoir tenu compte du rapport de la commissaire-enquêtrice et des observations du public, le conseil municipal a déclaré d'intérêt général le projet d'extension du cimetière et a approuvé la modification du plan local d'urbanisme. Décision adoptée à 23 voix pour, 5 abstentions (E. DORIOL, I. BARBEY, N. CHEREL, A. LE GRAND, F. HOURMANT).

• GROUPEMENTS DE COMMANDES

Il s'agit d'une consultation commune avec Quimper Bretagne Occidentale et de certaines communes membres afin de bénéficier de conditions financières plus avantageuses

Réalisation de formations pour les agents

Fourniture et livraison de matériels et produits d'entretien pour les bâtiments de la Ville

Décision adoptée à l'unanimité.

• MARCHÉ DE PRESTATIONS D'ASSURANCES CRÉATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES

Afin de permettre le lancement d'une consultation commune entre la Ville et le CCAS, le conseil municipal a validé la création d'un groupement de commandes pour les prestations d'assurances. Décision adoptée à l'unanimité.

• PERSONNEL COMMUNAL – EMPLOIS NON PERMANENTS

Recrutement d'agents contractuels pour faire face à l'accroissement temporaire sur le pôle enfance – jeunesse pour la rentrée scolaire. Décision adoptée à l'unanimité.

• AUTORISATION DE RECOURS AU SERVICE CIVIQUE

Accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et/ ou professionnelle et contribuer ainsi à ce qu'ils deviennent des citoyens autonomes, fait partie des priorités de ce mandat vis-à-vis de la jeunesse. Le conseil décide de mettre en place le dispositif du service civique à compter du 1^{er} septembre 2021. Décision adoptée à l'unanimité.

• TARIFS 2021

Votés annuellement, les tarifs municipaux applicables à compter de septembre 2021 sont revalorisés en moyenne de 2%. Décision adoptée à 21 voix pour, 7 voix contre (E. DORIOL, I. BARBEY, N. CHEREL, A. LE GRAND, F. HOURMANT, E. LE PENNEC, M. BLEUZEN).

• SUBVENTIONS 2021

Les montants des sommes allouées s'établissent comme suit :

Sport	59 100.25 €
Culture - Animation	12 673 €
Solidarité	17 783€
Environnement	332 €
Divers	200 €
TOTAL	90 088.25 €

Décision adoptée à l'unanimité.

• OGEC – DOTATION 2021 À L'ÉCOLE PRIVÉE

Une dotation de 737.86€ par élève est attribuée, soit 140 931.26€ pour 191 élèves.

Décision adoptée à 26 voix pour et 2 voix contre (E. LE PENNEC, M. BLEUZEN).

• JARDINS FAMILIAUX DE PEN CARN RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

Renouvellement de la convention qui prévoit la mise à disposition auprès de l'association des jardins familiaux de Pen-Carn d'un terrain d'environ 4000 m² situé route de Munuguic. Décision adoptée à l'unanimité.

• INITIATION À LA LANGUE BRETONNE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Convention 2021 - 2024 signée entre la Ville, le Conseil départemental et la Direction académique des services de l'éducation afin que les enfants ne poursuivant pas une scolarité bilingue puissent bénéficier d'une initiation à la langue bretonne dans le cadre du temps scolaire. La participation de la Ville s'élève à 4 867.60€ pour l'année 2021-2022. Décision adoptée à l'unanimité.

• CHAPELLE SAINT ANDRÉ

Demandes de subvention auprès de la Région et du Département pour les travaux de restauration du crucifix et acceptation du don de l'association « les Amis de la chapelle Saint-André ». Décision adoptée à l'unanimité.

• COMPTES-RENDUS DE DÉLÉGATION – MARCHÉS PUBLICS (MONTANTS HT)

• TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU ROUILLEN – TRANCHE 2

Lot 1 voirie : Eurovia - 304 675.82€
Lot 2 signalisation : CDL signalisation marquage – 27 785.60€
Lot 3 aménagements paysagers : Jo Simon – 23 731€

• TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE SALLE MULTI-ACTIVITÉS ÉCOLE MATERNELLE DE LESTONAN

Lot unique : Calves Démontage – 33 210.90€

• FOURNITURE ET POSE D'UN BÂTIMENT MODULAIRE AUX ATELIERS MUNICIPAUX

Lot unique : Cougnaud Construction – 90 390€
Transformation d'un terrain en herbe en terrain de football en gazon synthétique – stade municipal de Lestonan
Lot unique : Etablissement Sparfel – 499 391.59€

• TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE MULTIFONCTIONS – ÉCOLE MATERNELLE DE LESTONAN

Lot 1 : gros œuvre - démolition VRD : Sebaco - 86 500 €	Lot 7 : faux-plafond : Le Gall plafonds - 8 100 €
Lot 2 : charpente : MCA - 44 000 €	Lot 8 : revêtements de sol : Sols de Cornouaille - 24 037.22 €
Lot 3 : couverture, étanchéité Soprema : 32 865.35 €	Lot 9 : ITE - peinture : Isolation thermique de Bretagne – 28 873.49 €
Lot 4 : menuiseries aluminium : Auffret Lennon - 31 125 €	Lot 10 : plomberie - chauffage - sanitaire - VMC : Prothermic - 37 945.70 €
Lot 5 : menuiseries bois : Sebaco - 18 000 €	Lot 10 : électricité, courants faibles : EDC - 13 984.11 €
Lot 6 : doublage plâtre : Atlantic PLAC - 37 524.46 €	

• ACQUISITION D'UN CAMION PORTEUR 6X4 MOVIBENNE AVEC GRUE D'OCCASION

Lot unique : Le bris occasions poids lourds - 100 633€

• REMPLACEMENT DES HUISSERIES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU BOURG ET DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU ROUILLEN

Lot unique : Auffret Lennon - 53 259€